

Actualités **ANDRH**



15^e université d'hiver de la formation professionnelle

Au cœur de la réforme de la formation !

L'ANDRH était partenaire de la 15^e UHFP (université d'hiver de la formation professionnelle) organisée par Centre **Info** (Centre pour le développement de l'information sur la formation permanente), du 31 janvier au 2 février 2018.

Par **Cindy Franc**



Jean-Paul Charlez, président national de l'ANDRH, est intervenu le mercredi 31 janvier 2018, lors de la seconde séquence de la journée, qui avait pour thème : « Réforme – Accompagner les grandes transitions et favoriser un modèle social ouvert à tous ». Sur ce **plateau des controverses**, il a soutenu les positions de l'ANDRH présentées lors du point presse du 29 janvier.



Cette 15^e UHFP a été l'occasion pour la nouvelle haut-commissaire au plan d'investissement des compétences de nous en dire plus sur le PIC (plan d'investissement dans les compétences).

La haut-commissaire au PIC, Estelle Sauvat, rappelle l'impérieuse nécessité pour tous les acteurs de la formation de « déverrouiller l'accès à la formation, de le rendre plus accessible, plus transparent », en engageant



quer par des logiques de coopération active. Le PIC n'est que le moyen d'y parvenir ! »

Pourquoi le PIC ?

Les innovations techniques accélèrent la marche vers le progrès, accélèrent les ruptures ; comment, à l'heure du réveil de la croissance, former et accompagner les personnes en situation d'absence de compétences est devenu inévitable ? L'adaptation, l'agilité imposée aux hommes et aux femmes face aux évolutions technologiques, « sont une constante historique », mais ce qui est aujourd'hui inédit, « c'est la vitesse à laquelle les métiers évoluent, les entreprises se transforment, les services de R&D traduisent cette transformation en produit fini », précise Estelle Sauvat.

Le vrai défi sera celui du big bang des compétences : « Permettre aux entreprises d'acquérir facilement des

une équation, une équation économique. C'est l'exigence que les entreprises font reposer sur les épaules des acteurs du monde de la formation professionnelle ! »

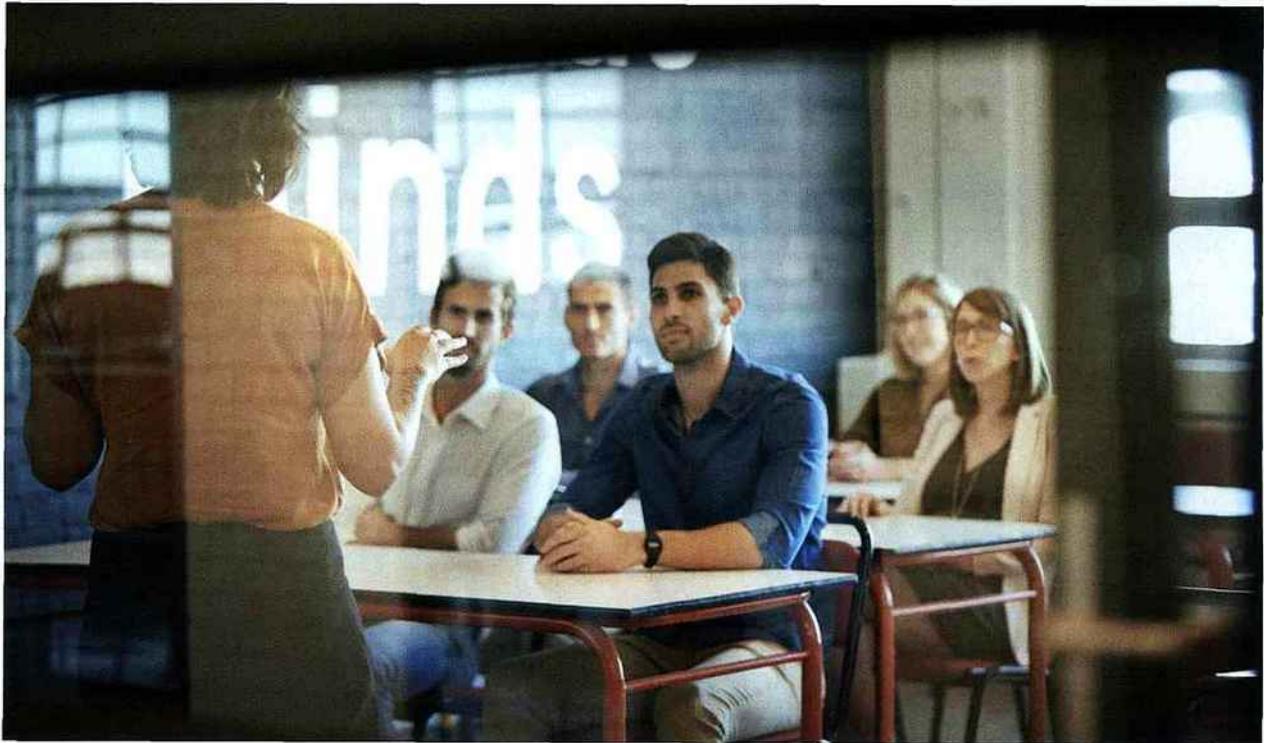
Une série d'investissements va être amorcée sur des outils prospectifs prédictifs. « Hors de question d'être le parent pauvre d'une intelligence artificielle qui irrigue tous les secteurs d'activité ! » Le partage d'outils, de méthodes, la mise en place d'un corpus lexical commun en matière de compétences, seront une priorité du PIC pour engager la transformation.

Concrètement, comment le plan d'investissement dans les compétences se déclinera-t-il ?

Le PIC, doté de 15 milliards d'euros sur cinq années, sera composé de quatre « blocs » et de dix-sept programmes. 90 % du plan d'investissement seront dirigés vers les parcours de formation introduisant une série d'actions et 10 % viseront la transformation par les outils et les expérimentations de nouvelles démarches d'achat pour « vous permettre d'investir dans ce que l'on attend aussi de vous »

Le PIC s'articulera autour de **quatre principaux blocs**.

1. « Mieux voir pour mieux orienter » concernera tous les outils prospectifs que « nous construirons collectivement » : bloc de compétences, certifications... « Des travaux qui



sur les besoins de l'économie.» Ces nouveaux outils seront traduits à travers ce qui existe déjà, certains à Pôle emploi, certains dans les entreprises. « Nous allons les intégrer dans un programme que nous appellerons "convergence data" ». Un lien sera fait avec la future plate-forme du CPF.

2. Les parcours de formation : « C'est le principal engagement d'investissement. » Ils viseront à introduire un continuum emploi-formation. Dit autrement : « Nous allons chercher à concevoir des fabriques de compétences dans tout le pays », un immense chantier qui passera, en premier lieu, par des outils d'évaluation des compétences numériques. « Nous regardons aujourd'hui avec attention les outils du PIX pour les traduire dans le monde professionnel », indique Estelle Sauvat. [N.D.L.R. : PIX est une plate-forme en ligne d'évaluation et de certification des compétences numériques.]

3. Les expérimentations visent « à projeter la France dans une culture de l'innovation ». Un site dédié sera mis en ligne dans les prochaines semaines et permettra aux acteurs qui le souhaitent de déposer des expé-

riences d'intérêt ; ces projets seront examinés par un jury d'experts. Certains seront lauréats, mais « on n'investira pas sur tout, mais bien sur des axes thématiques ».

4. La plate-forme CPF est un des grands sujets de la réforme. Une des missions d'Estelle Sauvat sera de créer une application CPF qui permettra aux actifs et aux personnes en recherche d'emploi de « consulter les heures figurant sur leur compte, les informations personnalisées et détaillées sur les offres d'emploi, les formations disponibles localement, l'inscription en formation et le financement de la formation ».

Et les régions ?

« C'est un des plus grands programmes, 12 % de l'enveloppe globale du PIC. » Les régions seront associées au déploiement du plan d'investissement à travers des pactes régionaux d'investissement dans les compétences. Cependant, l'investissement ne se substituera pas à celui des régions, insiste Estelle Sauvat.

La gouvernance du plan

Un comité stratégique a été mis en place. Composé de représentants

des régions, de partenaires sociaux, de personnalités qualifiées, de représentants de l'État, de Pôle emploi et des missions locales, il sera chargé de nommer une vingtaine de chercheurs qui composeront le comité scientifique. Celui-ci devra évaluer soixante programmes d'ici 2022.



En conclusion, la ministre du Travail, Muriel Pénicaud, a rappelé : « Les enjeux autour de la réforme de la formation professionnelle sont aussi importants que pour l'apprentissage. Ce qui compte c'est le résultat. Le calendrier initial prévu pour la réforme est maintenu ! » ■